

Avec Handidon, l'APF veut faire avancer la cause de l'accessibilité

L'Association des Paralysés de France lance une grande campagne d'appel à don jusqu'au 15 décembre.

MARIE-CÉCILE ITRER

« Ça n'avance pas, ça recule ! » tance Yves-Eric Desmoulin, directeur de la délégation lotoise de l'Association des Paralysés de France (APF) concernant l'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Pour permettre à l'APF de poursuivre ses actions de prévention, de défense, d'information, de soutien, l'association participe à la grande campagne Handidon du 15 septembre au 15 décembre prochain. Bien que cette collecte de fonds soit nationale, les bénéfices récoltés dans le Lot serviront directement les actions départementales de l'APF46. L'objectif : vendre un maximum de billets de tombola (2 euros) avec à gagner une voiture, des voyages, des tablettes numériques, des téléphones... Les vainqueurs

seront tirés au sort le 15 décembre au siège de l'association nationale à Paris en présence d'un huissier.

« Nous allons faire des actions marquées dans la rue, explique Nelly Ginestet, chargée de mission, nous serons ainsi présents dans le centre-ville et au Conforama de Cahors ainsi qu'à l'Intermarché de Figeac le samedi 18 octobre. »

« On doit mobiliser le maximum de forces pour qu'Handidon soit une réussite » ajoute-t-elle. Ainsi, le réseau des bénévoles est déjà à pied d'œuvre et a récolté une somme non négligeable. La classe de première année de BTS Négociation Relation Client participe à ce projet et était sur le marché de Cahors mercredi 8 octobre dernier pour proposer à la vente les billets. Ils poursuivent cette vente dans les magasins

cadurciens partenaires (Conforama, Intersports, Carrefour, Leclerc, Intermarché Croix de Fer) ce jeudi 8 octobre.

Cette collecte est primordiale pour faire vivre l'APF46. « Nous ne percevons quasiment aucune subvention publique, explique Yves-Eric Desmoulin, de plus, les financements publics sont en baisse pour les associations. Nous ne faisons fonctionner la structure quasiment qu'avec des dons privés ». Il ajoute « les adhérents et bénévoles agissent déjà mais nous devons en plus nous tourner vers le grand public ».

L'APF sur le terrain

En plus de la défense des droits des personnes en situation de handicap, l'APF46 agit au quotidien sur le terrain.

Ainsi, un groupe très actif à Figeac a mis en place une exposition de peintures et de sculptures au printemps dernier au Point Accueil Familles dans le centre de la cité de Champollion. Le grand public a pu découvrir la grande richesse et la créativité de la dizaine d'artistes exposants, tous en situation de handicap.

Les bénéfices de Handidon permettraient aussi de financer le fonctionnement du blog* de l'association qui touche des in-



Yves-Eric Desmoulin, directeur de l'APF 46 et Sylvie Bouscary, attachée de délégation.

ternates du monde entier, ainsi qu'un atelier informatique pour former des jeunes handicapés à l'Internet. Pour ce projet, cinq ordinateurs portables ont déjà été achetés grâce à des partenariats et des cours itinérants personnalisés pourront être délivrés à travers le Lot. Ces ateliers seront gratuits pour ces jeunes qui apprendront ainsi à créer du lien par le numérique.

La dernière réalisation de l'APF est la création de groupe de paroles pour aider les jeunes adultes en situation de handicap à s'orienter dans leurs études. Une rencontre sera programmée une fois par mois.

Et l'accessibilité alors ?

Le problème de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap est le nerf de la guerre pour l'APF. Il est en effet urgent de faire prendre la mesure des difficultés que rencontrent les personnes en situation de handicap au quotidien. Accessibilité physique d'abord, dans les divers bâtiments notamment. Pour les bâtiments neufs, pas de problème, des normes sont en place. En revanche, la rénovation des bâtiments anciens est souvent soumise à diverses dérogations qui permettent de passer outre ces normes... et de faire de substantielles économies au dé-

triment des personnes en situation de handicap.

L'accessibilité à l'information ensuite. Car le handicap moteur n'est pas le seul : comment un malvoyant ou un malentendant peut avoir accès au web par exemple ? Les sites Internet nouvellement créés doivent également répondre à des normes d'accessibilités, mais qui respecte la loi ?

« Handidon va nous aider, ajoute Yves-Eric Desmoulin, nous avons un projet sur l'accessibilité du Grand Site de Rocamadour. Il faudrait adapter le fléchage, l'accueil, le site Internet, les offices de tourisme par exemple pour améliorer la réception des handicapés. Nous avons rencontré une personne du Syndicat Mixte pour réfléchir à ce qu'il faudrait faire. » L'APF 46 et d'autres associations sont forces de propositions, reste aux décideurs de les contacter pour mettre en place les projets... ■

* Blog de l'APF 46 : <http://dd46.blogs.apf.asso.fr/>
Contact : Association des Paralysés de France 46 - Rue Michelet - Rés. Michelet - Bât. C n°302 - 46 000 Cahors. Tél. 05 65 35 73 03.

Recherche service civique

L'APF 46 recherche une personne en service civique pour effectuer diverses missions, notamment auprès des jeunes, qu'ils soient en situation de handicap ou valides. Il s'agirait de mettre en œuvre un travail de soutien et de développement de la vie associative, tout en développant le rapport avec la jeunesse. Pour postuler, contacter la délégation lotoise de l'APF au 05 65 35 73 03.